



## EDITO

Madame, Monsieur,

À l'occasion de notre nouveau numéro du bulletin municipal, nous avons souhaité mettre à l'honneur et donc vous présenter les sportifs de haut niveau de notre commune. Je leur adresse toutes nos félicitations ; leur participation à ces différentes compétitions porte haut les couleurs de notre ville.

Une page consacrée au budget de la commune montre la bonne santé de nos finances et sans augmentation de la fiscalité. La masse salariale est contenue malgré les hausses régulières que nous impose l'État avec notamment l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires et la hausse de la CNRACL.

L'aménagement de l'avenue du 8 Mai se poursuit normalement, la seconde tranche va débiter plus tôt que prévu.

Je tiens à saluer particulièrement le travail de nos agents d'entretien des espaces verts ; leurs tâches sont difficiles depuis l'application de nouvelles règles européennes interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires. Il faut aujourd'hui s'habituer à voir quelques mauvaises herbes et pour ceux que cela dérange, je les invite à prendre leur binette pour déjà désherber devant leur porte au lieu d'être constamment dans la critique.

Madame, Monsieur, je vous souhaite un très bel été ; profitez des nombreuses manifestations qui auront lieu sur notre territoire.

Je vous assure de mon total dévouement.

**Jacques de CHABANNES**

*Maire de Lapalisse*

*Président de la Communauté de Communes « Pays de Lapalisse »*

*Conseiller Départemental Canton de Lapalisse*

### EDITIO p. 1

### BUDGET 2025 p. 2

- Budget Général
- Budget Assainissement
- Budget Régie Réseau de chaleur

### TRAVAUX p. 3

- L'aménagement de l'avenue du 8 Mai 1945 progresse à vue d'œil
- Aménagements de l'espace pique-nique place Jean Moulin

### J'AIME LA NATURE PROPRE HAIE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

p. 4

- Opération participative et citoyenne
- Opérations « Eco Verger 03 » et « Sensibilis'haie »

### BULLETIN D'INFORMATION POLICE MUNICIPALE

p.5 à 8

### EMBELLISSEMENT DU PARC FLORAL ET CAUE

p. 9

- Avec les beaux jours, les balades dans le parc floral sont toujours un plaisir !
- CAUE : Un projet de rénovation ou de construction

### NOS SPORTIFS

### À L'HONNEUR p. 10

- En plein dans le mille pour Philippe MARTINANT
- Cédric et les Tontons Pétanque en Slovaquie
- L'Écurie des Bergers au championnat du monde d'attelage
- L'Équipe de France pour les athlètes lapalissois
- Devenir Bon Samaritain et Sauver des Vies

### LES PETITS FRÈRES

### DES PAUVRES ET

### COMMÉMORATIONS p. 12

- De nouvelles actions en faveur des aînés isolés !

#### Commission de rédaction :

Jacques de Chabannes, Patrick Bodin,  
Annie Minard de Chabannes,  
Joël Roussilhe, Emilie Mouillère,  
Marjorie Vaz, Valentin Martin.

#### Conception & Impression :

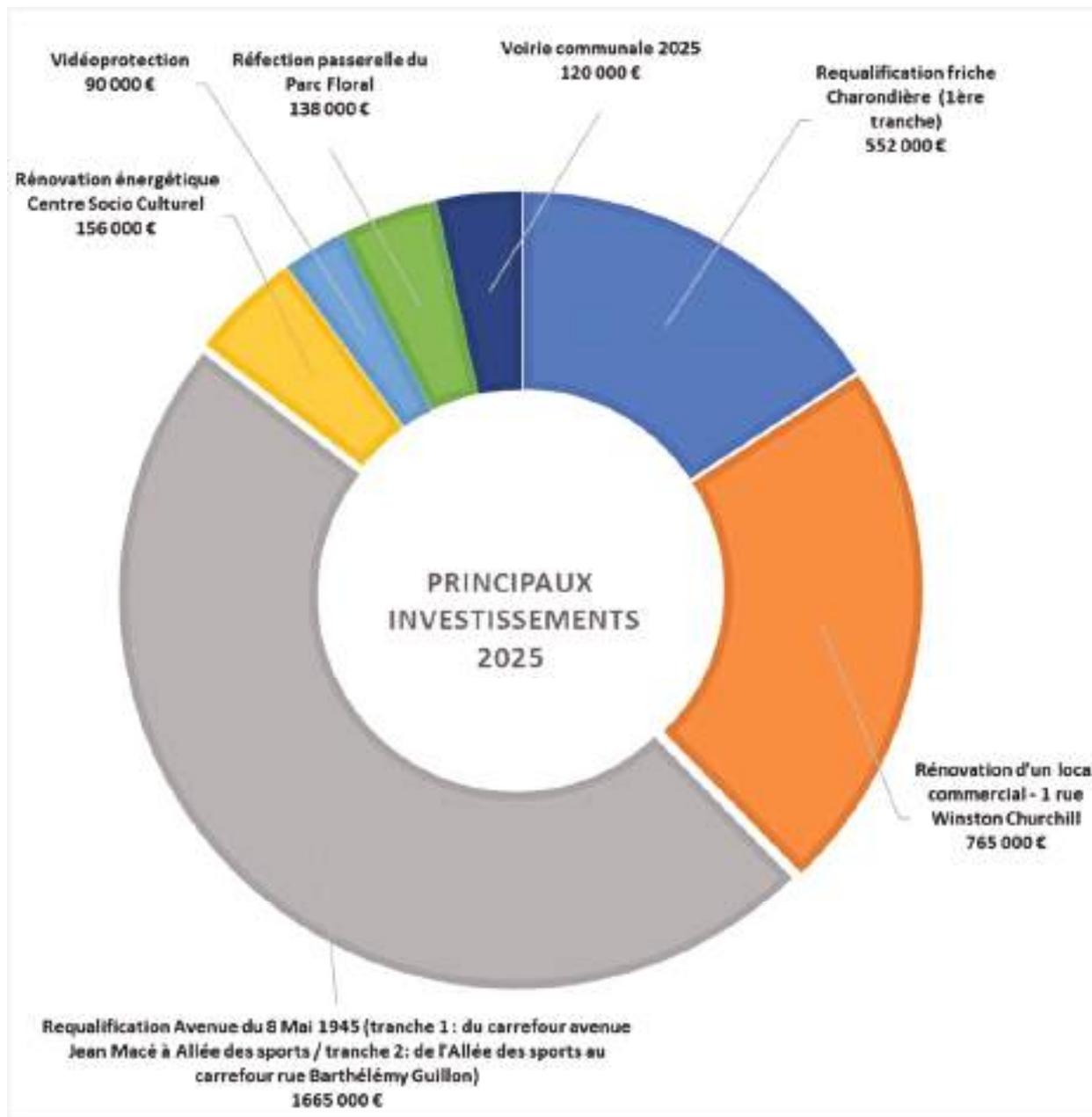
SARL Imprimerie Guériaud  
3, rue de l'Industrie - Lapalisse



Ce budget primitif a été adopté par le Conseil Municipal du 16 décembre 2024 complété par le budget supplémentaire adopté par le Conseil Municipal du 2 juin 2025

## Budget Général :

Le Budget Général s'équilibre à 5 885 000 € en fonctionnement et à 5 450 000 € en investissement, avec notamment les projets suivants :



## Budget Assainissement :

Le Budget Assainissement s'équilibre à 975 000 € en fonctionnement et à 765 244 € en investissement.

## Budget Régie Réseau de chaleur :

Ce nouveau budget a été créé pour financer la construction d'une chaufferie bois alimentant un réseau de chaleur qui desservira plusieurs bâtiments communaux et intercommunaux : les écoles, le gymnase, la piscine mais également d'autres structures comme l'EHPAD François GREZE et le collège Lucien COLON.

Ce premier budget s'équilibre à 20 000 € en fonctionnement. La section d'investissement se présente comme suit : 1 202 000 € en dépenses et 1 452 000 € en recettes.

## L'aménagement de l'avenue du 8 Mai 1945 progresse à vue d'œil

Des perturbations de la circulation ont pu vous le faire constater, l'aménagement de l'avenue du 8 mai 1945 progresse à grand pas.

La réalisation de la première phase allant du carrefour de la rue Jean Macé jusqu'à l'Allée des sports est terminée depuis le 11 juin 2025.

Ensuite seront réalisés les travaux concernant la portion située entre l'allée des sports et l'E.H.P.A.D (côté sud).

Après les congés d'été ce sera le tour de la portion côté nord jusqu'à la rue Barthélémy Guillon.

Enfin, les travaux de finitions de la chaussée réalisés par le département auront lieu pendant les vacances de Toussaint avec la mise en place d'une déviation.

Des panneaux d'affichage, informant sur le financement du projet et le choix des espèces végétales qui seront plantées, sont à votre disposition sur les grilles du collège.

Tous les Lapalissois attendent avec impatience le moment d'emprunter à pied, en vélo ou en voiture cette nouvelle voie qui renforcera la vue majestueuse du château à l'entrée de ville.



## Aménagements de l'espace pique-nique place Jean Moulin

C'est un fait reconnu de tous, les adeptes du camping-car aiment venir à Lapalisse, où de nombreux aménagements ont été réalisés ces dernières années afin de les accueillir dans les meilleures conditions.

Dans cette perspective la municipalité a réalisé récemment un espace pique-nique à proximité du parking de la place Jean Moulin réservé aux camping-cars.



L'endroit situé au bord de la Besbre est idéal pour partager un repas en famille ou entre amis.

L'espace a été engazonné et sept nouveaux arbres plantés assureront l'ombrage de trois tables réservées au pique-nique.

Bien sûr, des poubelles seront à disposition pour trier les déchets et respecter la propreté du lieu.

Ainsi, les camping-caristes peuvent profiter de ce nouvel espace de détente et de fraîcheur dans notre cité.

# J'AIME LA NATURE PROPRE ET HAIE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

## Opération participative et citoyenne

Le 6 avril dernier, à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs, l'opération « J'aime La Nature Propre » (JLNP) s'est déroulée dans notre commune. Prévues initialement le 16 mars, ce sont les caprices météorologiques qui ont conduit à son report.

Sous la coordination de la mairie, trois zones de collecte ont été établies : la zone des supermarchés, la route du Donjon et l'ancienne nationale 7. Pour cette occasion, la Fédération des Chasseurs de l'Allier avait fourni aux participants gants, gilets orange floqués « J'aime la nature propre » et sacs de ramassage afin de se préparer au mieux à cette mission.

Avec une belle motivation, seize participants (élus, adhérents de l'association « les amis du yoga » et autres Lapalissois) se sont lancés dans la chasse aux débris de tout genre. Divisés en trois équipes, ils ont arpenté les zones désignées, déterminés à nettoyer notre environnement. Grâce à leurs efforts, pas moins de 720 litres de déchets ont été collectés, représentant une masse d'environ 70 kg.

Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement et leur dévouement!



## Opérations «Eco Verger 03» et «Sensibilis'haie»

La mairie de Lapalisse a été retenue pour participer aux opérations « Eco Verger 03 » (école élémentaire) et « Sensibilis'haie » (école maternelle).

Portés par la Fédération des Chasseurs de l'Allier et cofinancés par l'Office français de la Biodiversité, ces projets visent à sensibiliser les enfants des écoles maternelle et élémentaire à l'importance de la biodiversité.

Ces programmes éducatifs ont débuté par des animations destinées aux élèves des écoles : à l'élémentaire pour discuter de l'importance des vergers dans notre écosystème et à la maternelle pour expliquer l'intérêt des haies.

Les élèves de l'élémentaire ont pu ensuite participer activement en plantant 9 arbres. Le 10<sup>ème</sup> arbre fruitier n'a pu être planté en raison d'un emplacement de plantation rempli d'eau et a été donné à l'association « le Verger des Vérités ».

Pour les élèves de maternelle, ils ont planté 50 arbustes d'espèces différentes, tels que charmille, aubépine et cornouiller.

Les plantations se sont déroulées le 11 février dernier : la haie, le long du grillage de l'école maternelle et l'éco verger, derrière l'école élémentaire. Pour la haie, un panneau pédagogique a été installé afin d'informer et d'éduquer les élèves sur les bienfaits des haies pour l'environnement.

Ces initiatives sont une belle occasion d'éveiller les jeunes esprits à la biodiversité tout en les engageant dans des actions concrètes.





# LE BULLETIN D'INFORMATION



# STOP ! AUX INCIVILITÉS

Pour le bien de tous, merci de respecter scrupuleusement ces quelques règles



**LA TRANQUILLITÉ DE TOUS, C'EST L'AFFAIRE DE CHACUN !**

Les occupants des locaux d'habitation ou leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux. (arrêté préfectoral du 2 avril 1991)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h,  
(arrêté préfectoral du 2 avril 1991)

**Lutte contre les aboiements de chiens :**  
Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus de jour comme de nuit, de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. (arrêté municipal du 06/11/2019)



Conformément à l'Arrêté Municipal du 8 juillet 2022, les chiens devront être tenus en laisse sur l'ensemble du territoire de la Commune de Lapalisse, les propriétaires d'animaux devront prendre toutes dispositions pour que leurs compagnons respectent les espaces publics, en récupérant les souillures, en se servant des sacs mis à disposition.

Les contrevenants s'exposent à une contravention de 135€.

**Considérant la prolifération de chats errants et conformément à l'arrêté municipal du 29 mai 2012**

**Les chats trouvés en divagation seront capturés et identifiés.**

**Les animaux non identifiables, seront conduits à la fourrière.**

**Il est demandé aux propriétaires de prendre toutes les mesures nécessaires afin que leurs animaux ne divaguent pas et ne nuisent pas au voisinage.**



Les propriétaires ou locataires doivent effectuer l'entretien de leurs jardins ou parcelles de terrains. Un grand nombre de terrains sont en friches. Les haies non taillées et les arbres non élagués qui dépassent sur le domaine public ne sont pas tolérés, conformément à l'arrêté municipal en date du 15 juillet 2008.

# stop

au  
stationnement  
très gênant

LES TROTTOIRS  
APPARTIENNENT AUX PIÉTONS !



Merci de respecter les règles de circulation et de stationnement... nous avons suffisamment de places de parking, il faut simplement faire quelques pas supplémentaires et en plus c'est bon pour la santé !

**LES TROTTOIRS, C'EST POUR LES PIÉTONS !**



TROTTOIRS LIBRES !



L'article R417-11 stipule l'arrêt ou le stationnement sont interdits sur les trottoirs et passages piétons => PV=135 €  
Changeons nos mauvaises habitudes !

Un grand nombre d'automobilistes commet encore cette infraction, sous-évaluant les désagréments que cela engendre ou encore prétextant n'en avoir "que pour 2 minutes". Or, quelque soit le temps de stationnement, la gêne est bien présente.

Si tu prends  
ma place,



prends  
mon handicap.

**NOUS VOUS RAPPELONS QUE LE STATIONNEMENT PROLONGÉ EST INTERDIT. MERCI DE BIEN VOULOIR RESPECTER LA ZONE BLEUE ET L'UTILISATION DE VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT SOUS PEINE DE VERBALISATION. COMPTANT SUR VOTRE COMPRÉHENSION.**



**ZONE BLEUE**

**PENSEZ À VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT !**

Beaucoup de familles veulent stationner au plus près, voire devant la porte de l'école. Ce qui engendre des problèmes de sécurité qui mettent en danger l'intégrité physique des enfants. Il faut accepter d'utiliser les places de stationnement situées à proximité, et faire quelques pas à pied.





**MERCI DE RESPECTER LES JOURS ET LES  
HORAIRES DE SORTIE DES POUBELLES**  
En cas de doute , merci de vous adresser au  
**SICTOM SUD ALLIER de BAYET** joignable au :  
**04.70.45.51.67**  
Comptant sur votre compréhension

Les déchets constituent un danger sanitaire pour la population quand ils sont jetés sur la chaussée au mépris de toute considération de salubrité publique. La Ville appelle par conséquent les usagers à faire preuve de civisme et de maintenir ces lieux en état de propreté. Il est également interdit de déposer au sol des déchets sous peine de verbalisation conformément à l'article L-541-3 du code de l'Environnement.

Pour les autres déchets (déchets verts, encombrants...), la déchetterie de Saint-Prix est ouverte au public du mardi au samedi (Pensez à demander votre badge d'accès)



**LE BRÛLAGE  
À L'AIR LIBRE  
DES DÉCHETS VERTS :  
C'EST INTERDIT !**



Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes. Les contrevenants à cette interdiction s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

**MERCI D'AVANCE POUR VOTRE CIVISME**

## Avec les beaux jours, les balades dans le parc floral sont toujours un plaisir !

Nous vous proposons un petit tour d'horizon des embellissements effectués ces dernières semaines pour mettre en valeur le parc :

Au mois de mai, environ 3300 plants de fleurs ont été mis en terre pour la saison estivale.

Au fil des années, l'objectif est d'augmenter les plantes vivaces dans les parterres.

Trois rosiers buissons ont été plantés dans le massif à l'entrée de la passerelle côté quai de la Besbre, offerts par le département ; la rose est appelée "La Bourbonnaise".

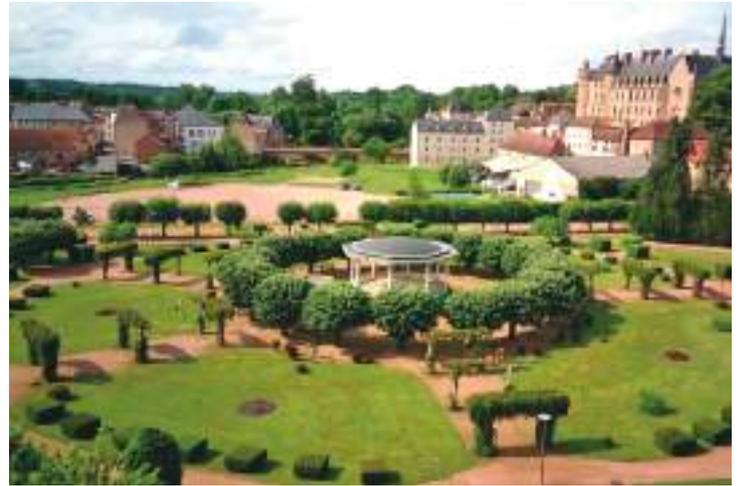
Dans le jardin à la française (kiosque), la tonte des espaces verts est effectuée régulièrement.

Dans le jardin à l'anglaise, la tonte est raisonnée afin de maintenir la biodiversité.

A noter le semi d'une parcelle d'environ 300m<sup>2</sup> en jachère fleurie dans le jardin à l'anglaise.

A aussi été effectuée la réfection d'une berge d'un bassin par des poteaux en bois plantés dans le sol, ainsi que le confortement de la berge suite à l'érosion de la rivière vers la passerelle, avec pieux battus en bois et végétalisation de la berge (rive droite dans le parc).

Le remplacement systématique des arbres morts a été entrepris ; cela représente 6 arbres pour le printemps 2025. Par ailleurs, 5 nichoirs pour les oiseaux ont été installés.



## Un projet de rénovation ou de construction ?

### Prenez contact avec le CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui a pour objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie.

Pour cela, l'équipe conseille et accompagne gratuitement tout porteur de projet qui en fait la demande.

Vous désirez construire, agrandir, surélever, rénover ou aménager votre habitat ?

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique ? Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ?

Dans le cadre des permanences – Moulins et Vichy – ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet.

Prenez rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail, ou bien consultez le site internet : [www.caue03.com](http://www.caue03.com).

Contact : Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h, 14 rue Decize à Moulins 06 13 44 91 15.



## En plein dans le mille pour Philippe MARTINANT

Lapalisse et la société de tir de l'agglomération Cussétoise peuvent être fières de l'un des leurs.

Philippe MARTINANT est bercé depuis son enfance dans la compétition de haut niveau avec son père Yvon, également licencié à Cusset et qui fut plusieurs fois champion du monde de tir à l'arme ancienne.

Dans la lignée de son père, Philippe compétiteur dans l'âme s'est mesuré en août dernier en Italie au gratin de l'élite mondiale du tir à l'arme ancienne.

Engagé dans la catégorie Miquelet origine (le miquelet se tire avec fusil réglementaire à silex canon lisse) Philippe remporte avec brio le titre de champion du monde de tir à l'arme ancienne et termine également 3<sup>ème</sup> par équipe dans la catégorie arquebuse mèche et carabine percussion.



## Cédric et les Tontons Pétanque en Slovaquie

Saviez-vous que Cédric COLLANGE, originaire de Lapalisse, expatrié depuis 18 ans en Slovaquie où il vit actuellement, a depuis 4 ans, avec une dizaine de Français créé le club des Tontons Pétanque. Établi dans Kosice, seconde ville du pays, ce groupe a réussi à attirer de nombreux Slovaques dans cette discipline et devenir ainsi le plus grand club de Slovaquie.

Cette initiative, en dehors de sa terre natale lui a valu l'année dernière une qualification pour la coupe du monde de pétanque à Dijon. Représentant son pays d'adoption, son équipe n'a pas démerité puisque une 37<sup>ème</sup> place sur 48 leur ont permis d'être qualifié dans la Coupe des Nations, avec une très bonne 8<sup>ème</sup> place sur 24 et ainsi rencontrer les ténors de ce sport populaire et familial.



## L'Écurie des Bergers au championnat du monde d'attelage

Dans le Bourbonnais, qui ne connaît pas l'école d'attelage de l'Écurie des Bergers.

Depuis 2003 cette entreprise Lapalissoise est spécialisée dans le dressage équin et plus précisément dans la manière de diriger un attelage avec un ou plusieurs chevaux.

Forte d'une expérience acquise dans le cocon familial depuis son enfance, Sophie a progressé dans tous les secteurs de ce sport, qui demande une fusion parfaite de l'ensemble de son équipage composée d'un cheval, d'un meneur et d'un groom.

Sa participation régulière à plusieurs championnats et meetings, lui permet en 2024 d'être sélectionnée dans un groupe de 7 équipages pour le championnat du monde au Haras du Pin dans l'Orne.

Cette juste récompense, elle va la partager de bien belle manière avec Deesery de Val Castel, sa jument qui bien que blessée, les conduira en marathon pour cette première participation à un très beau classement.



## L'Équipe de France pour les athlètes lapalissois

Objectif : les JO de Los Angeles pour Florianne...

Originaire de Haute Savoie Florianne LANTOINE, jeune Lapalissoise de 14 ans, atteinte d'un autisme léger, vole vers son rêve depuis ce jour où à Montluçon, lors d'un championnat de course à pied, elle est repérée par les recruteurs de l'Équipe de France handisport.

Licenciée au club d'athlétisme du RC Vichy, elle essaye différentes disciplines avant que ses entraîneurs ne décèlent en elle un potentiel hors-norme pour la course à pieds.

Aux derniers championnats de France para-athlétisme, elle a réussi de grandes performances en devenant championne de France du 400m, du saut en longueur et du 100m. Au championnat d'Europe en Finlande, elle manque d'un cheveu le titre de championne d'Europe sur 1.500 m et 800 m. Ses excellents résultats à Reims lui permettent de se qualifier pour le 1.500 m, le 400 m et le saut en longueur avec en point de mire une qualification pour les JO 2028 à Los Angeles.

Il est certain que sa famille et beaucoup de Lapalissois et Lapalissoises encourageront avec fierté Florianne dans la conquête du titre suprême.



## Devenir Bon Samaritain et Sauver des Vies

Depuis juillet 2023 les pompiers du Service départemental d'incendie et de secours de l'Allier ont signé une convention de partenariat avec « **Le Bon Samaritain** ».

Ce dispositif a pour principal objectif la mobilisation citoyenne dans des situations d'urgence vitale.

Chaque année 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque en France. La rapidité d'intervention et les premiers secours sont un élément clé de la survie. Lors d'un arrêt cardiorespiratoire une minute de perdue représente 10% de chance de survie en moins.

Le concept du Bon Samaritain repose sur une idée simple : chacun de nous peut aider les autres en situation d'urgence vitale. Le Bon Samaritain est une personne formée ou non aux premiers secours, avertie par le SDIS sur son téléphone portable, qui intervient bénévolement pour porter assistance avant l'arrivée des sapeurs pompiers.

Tout le monde peut devenir Bon Samaritain, que vous soyez formé ou non aux gestes de premiers secours. En effet, un Bon Samaritain non formé pourra apporter son aide en allant chercher le défibrillateur le plus proche.

Pour rejoindre le programme vous pouvez vous inscrire à une formation aux premiers secours (non obligatoire) dispensée par l'UDSP03 ou une autre association agréée de sécurité civile.

Ensuite vous devez télécharger l'application « **Staying Alive** » dédiée aux Bons Samaritains grâce à laquelle vous serez alerté lorsque quelqu'un a besoin d'aide à proximité de vous.

A ce jour plus de 1600 Bons Samaritains sont prêts à intervenir dans le département de l'Allier et près de 500 déclenchements ont été réalisés en un an.

Vous aussi vous pouvez sauver des vies en rejoignant ce nouveau maillon incontournable de la chaîne des secours et rejoindre une communauté de citoyens engagés et solidaires.

Pour s'informer rendez-vous sur le site: UDSP03



# LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES COMMÉMORATIONS

## De nouvelles actions en faveur des aînés isolés !

L'association les Petits Frères des Pauvres, fondée en 1946, lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées de plus de 50 ans, prioritairement les plus démunies.

L'équipe du Pays de Lapalisse est née cette année de la volonté de citoyens de s'engager.

Les Petits Frères des Pauvres, ce sont des bénévoles et des salariés qui agissent ensemble pour permettre aux aînés souffrant d'isolement et de solitude de vieillir le plus sereinement possible, dans l'échange et le partage.

Les actions de l'association : offrir une présence à nos aînés en les visitant régulièrement, favoriser le lien social par des actions collectives, les aider à faire face à la vulnérabilité, alerter et témoigner en oeuvrant à changer le regard sur la vieillesse.

**Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez le 07 56 30 57 67.**



Les cérémonies commémoratives ont pour but d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, la commune de Lapalisse n'oublie pas de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre la mémoire des conflits du XX<sup>e</sup> siècle aux jeunes générations.



*Hommage aux morts pour la France*

